



Communications de la Municipalité

du 13 novembre 2018 au 2 avril 2019

La Municipalité décide

13 novembre 2018

Fellay Pierre Citernes, contrôle de la citerne à mazout au Collège de Lavey-Morcles

D'adjuger, à la société Fellay Pierre Citernes, les travaux de contrôle de la citerne à mazout du Collège de Lavey-Morcles pour un montant de Fr. 2'701.10 (TTC).

QGJ Electricité, éclairage du couloir de l'administration ainsi que le démontage et le montage des luminaires au centre sportif

D'adjuger, à la société QGJ Electricité, les travaux pour l'éclairage du couloir de l'administration ainsi que le démontage et le montage des luminaires au centre sportif pour un montant de Fr. 1'300.- (TTC).

Paroisse réformée des 2 Rives, convention

De signer la convention entre la Paroisse réformée des 2 Rives et la Commune de Lavey-Morcles. Cette convention traite du financement de la Paroisse de l'Eglise évangélique réformée des 2 Rives par la commune de Lavey-Morcles ainsi que des obligations de cette dernière conformément aux articles 23 et 24 de la Loi sur les relations Etat-Eglises.

11 décembre 2018

Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et le Pays-d'Enhaut (ARASAPE), mise en place d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

De demander à l'ARASAPE l'ouverture d'une unité d'accueil pour écoliers à Lavey-Village à partir de la rentrée scolaire d'août 2019. Cette démarche vise à se mettre en conformité avec la nouvelle Loi sur l'accueil de jour (LAJE). En plus de la coordination, la Municipalité souhaiterait que l'ARASAPE soit également l'exploitante de cette structure au sens de la loi.

8 janvier 2019

ID-Fenêtre Sàrl, remplacement d'une fenêtre et réglages

D'adjuger, à la société ID-Fenêtre Sàrl, les travaux pour le remplacement d'une fenêtre et le réglage de toutes les autres dans l'appartement sis au 3ème étage du Collège de Lavey-Morcles pour un montant de Fr. 1'700.- (TTC).

CFI Mobilier SA, plateaux de tables de conférence

De confirmer, à la société CFI Mobilier SA, la commande de 6 plateaux de tables de conférence de 140x80 cm pour un montant de Fr. 1840.- (TTC).

Coutaz SA, église catholique, régulation automatique monobloc ventilation et chaudière
D'adjuger, à la société Coutaz SA, les travaux pour la régulation automatique monobloc de la ventilation et de la chaudière à l'église catholique de Lavey-Morcles, pour un montant de Fr. 9'337.60 (TTC).

22 janvier 2019

Ansermet SA, contrat de vente

De vendre, à l'entreprise Ansermet SA, un Toyota Hilux (ancien véhicule du service du feu) pour un montant de Fr. 1'000.-.

5 février 2019

Coutaz SA, remplacement des tôles de couvertures - chalet de Plan Essert

D'adjuger, à la société Coutaz SA, les travaux pour le remplacement des tôles de couverture sur le chalet de Plan Essert pour un montant de Fr. 31'355.90 (TTC).

ID-Fenêtres Sàrl, remplacement des fenêtres du Temple

D'adjuger, à la société ID-Fenêtres Sàrl, les travaux pour le remplacement de 3 fenêtres au Temple pour un montant de Fr. 4'900.- (TTC).

Municipalité de St-Maurice, nouvelle caserne du SDIS des Fortifications - adjudications

D'informer la Municipalité de St-Maurice, dans le cadre des travaux pour la construction de la nouvelle caserne du SDIS, qu'elle valide les offres suivantes :

Hubert SA - Construction de façade préfabriquée - Fr. 147'457.67

Favorol Papaux - Fenêtres en bois - Fr. 63'206.42

Sutech SA - Etanchéité et isolation - Fr. 78'804.34

Volets du Rhône - Portes garage - Fr. 74'600.-

19 février 2019

Irriga SA, fourniture de matériel pour l'arrosage du terrain de sport

D'adjuger, à la société Irriga SA, les travaux concernant la fourniture de matériel pour l'arrosage du terrain de sport pour un montant de Fr. 3'236.90 (TTC).

Richard Denis, arrosage du terrain de sport à Lavey-Village

D'adjuger, à M. Richard Denis, fontainier, les travaux pour l'installation de l'arrosage du terrain de sport à Lavey-Village pour un montant de Fr. 773.80 (TTC).

Adecco Ressources humaines SA, contrat de location de services

De signer le contrat de location de services avec la société Adecco Ressources Humaines SA. La société lui délègue Mme Marianne Défago en tant qu'employée temporaire pour le remplacement de Mme Isabelle Chevallay, boursière, durant son congé maternité. Mme Défago Marianne entre en fonction dès le 01.03.2019 en tant que comptable.

5 mars 2019

Ansermet SA, avant-projet pour la rénovation de l'Auberge de Morcles - travaux d'architecture

D'adjuger, à la société Ansermet SA, le mandat d'architecture de l'avant-projet pour la rénovation de l'Auberge de Morcles pour un montant de Fr. 2'500.- (TTC).

Stores Chablais SA, fourniture et pose d'un store en toile au local de physiothérapie

D'adjuger, à la société Stores Chablais SA, les travaux de fourniture et pose d'un store en toile au local de physiothérapie pour un montant de Fr. 1'864.75 (TTC).

2 avril 2019

Direction générale de la mobilité et des routes, demande d'examen préalable

De soumettre à l'étude de la Direction générale de la mobilité et des routes une demande d'examen préalable pour la construction d'un trottoir à la Route du Stand, conformément aux articles 3 al. 3 et 10 al. 2 de la Loi sur les routes (Lrou).

La Municipalité prend acte

11 décembre 2018

Auberge de Morcles, arrêt des activités

D'une lettre de Mme Danielle Schmid, gérante de l'Auberge de Morcles, qui l'informe de son intention de cesser l'activité à l'Auberge de Morcles en hiver et si possible totalement.

22 janvier 2019

Service du développement territorial, zone réservée communale

D'une lettre du Service du développement territorial qui l'informe de la décision d'approuver, sous réserve des droits des tiers, la zone réservée communale, sise sur la Commune de Lavey-Morcles. La décision, affichée au pilier public, est sujette à recours pendant 30 jours dès le 7 janvier 2019. Aucun recours n'a été déposé, la zone réservée est par conséquent validée.

Département de la santé et de l'action sociale, facture sociale prévisionnelle 2019

D'une lettre de M. Pierre-Yves Maillard, chef du département de la santé et de l'action sociale, qui l'informe que la participation prévisionnelle de la facture sociale 2019 de la commune de Lavey-Morcles se monte à Fr. 417'391.-.

